

Ecoles

Fin du XVIII^e siècle,
école de Blaison, quel programme ?

Dans la brochure « Les écoles à Blaison – D'hier à aujourd'hui » (le Sablier – avril 2024) il est présenté dix écoles qui se sont succédées à Blaison. Certaines sont bien documentées, mais seuls quelques éléments isolés et rares nous sont connus pour la période troublée de la Révolution. Dans la brochure citée, page 6, nous avons noté « *Une nouvelle enseignante, Françoise Dudouet est nommée. Elle prête serment le 22 janvier 1792, confirmé en octobre 1792* ». C'est peu ! La lecture de la presse locale, notamment du journal les « Affiches d'Angers », créé en 1773, va nous en apprendre un peu plus.

Dans l'édition « *Du 20 prairial de l'an 4^e de la République Française, une et indivisible, et de l'ère vulgaire, le mercredi 8 juin 1796* », nous avons une succession de rubriques avec des articles à vendre ou à louer, des nouvelles de politique extérieure, ou des « Avis et Demandes ». C'est dans cette dernière rubrique que les lecteurs ont appris que « *La citoyenne Dudouet, âgée d'environ 50 ans, institutrice à Blaison-sur-Loire, désirerait trouver deux ou trois pensionnaires de la première ou seconde jeunesse ; elle leur enseignerait les principes de lecture, écriture, grammaire, orthographe, géographie et de calcul ; elle fera avec les traitans telle composition qu'il semblera convenable* » ; en clair, il est possible de discuter le contenu et le prix...

Renouvellement de cette proposition de service dans l'édition datée du *quartidi 4 thermidor an 6 de la République* (22 juillet 1798) : « *La*

1 . Quatrième jour de la décade républicaine.

citoyenne Dudouet, institutrice du canton de Blaison, donne avis qu'elle tient une pension pour l'éducation de jeunes citoyennes, sur les bords de la Loire, dans la commune de Blaison, à 3 lieues² d'Angers. Elle enseigne à lire et écrire l'arithmétique et les premiers elemens de la géographie. Elle montre aussi à coudre, filer et tricoter. Les bonnes moeurs et la morale sont la base de ses leçons. La pension est d'un prix modique et à la portée de tous les citoyens ».

Ces deux textes nous éclairent sur l'éducation à Blaison en cette fin du XVIII^e siècle : Nous savons³ que le legs de Sébastien Chauveau a permis en 1725 la création d'une école de filles située en la chapellenie de Voitu (3 rue Thibaut de Blaison). Marguerite Sigogne (1728-1813 à St-Sulpice) en fut la dernière enseignante puisqu'elle a refusé de prêter le serment exigé par les instances révolutionnaires ; l'école fut fermée.

Par ailleurs, les affiches d'Angers du mardi 5 avril 1791 nous présentent un « *Tableau des Biens Nationaux, dont l'Adjudication se fera définitivement, dans la grande salle de l'hôtel de ville (Angers) le jeudi 7 du présent mois d'avril* ».

Pour la municipalité de Blaison, est mis à l'adjudication « *Le temporel de la chapelle de Voitu, consistant ainsi que suit : Une petite maison et jardin dont jouit la maîtresse d'école de Blaison, évalués 400 liv.* ». Suit une énumération de terres dépendantes de la chapelle de Voitu, et une synthèse : « *Le total des estimations du temporel de la chapelle de Vertu (sic) s'élève à la somme de 1600 liv.* ». Je n'ai pas d'explication pour ce passage de chapelle de Voitu à chapelle de Vertu. Ce n'est peut-être pas une erreur de transcription car dans l'aveu « *que rend au Roy notre Sire et Souverain seigneur ...Messire Claude Toussaint Marot* » en 1740, ce seigneur de Blaison énumère les huit chapelles dont il est présentateur et collateur. Pour le nom de la sixième chapelle, Odile Ozange-Lemaître, dans son livre « *Le Chapitre collégial de Blaison* » (2025) page 105, lit « vertu », là où je lis « vestu » ! Le nom « vertu » correspondrait bien à l'état religieux du bâtiment... mais le débat reste ouvert !

2 . La lieue d'Anjou équivaut à 4677 mètres

3 . Brochure du Sablier « les écoles à Blaison – D'hier à aujourd'hui » ; (avril 2024)

En tout cas puisque la chapelle de Voitu est vendue comme bien national en avril 1791, il n'y a plus d'école de filles à Blaison... sauf si le nouveau propriétaire accepte que cette activité perdure ! Il faudrait trouver des documents sur ce propriétaire...



Voitu : aspect actuel de l'ancien bâtiment

En 1792, Françoise Dudouet (née en 1743 aux Rosiers) est nommée à Blaison et il est probable qu'elle n'enseigne pas dans le bourg puisqu'elle précise en 1798 que sa pension est située « sur les bords de la Loire » et non dans le bourg. C'est elle qui doit rechercher ses élèves, sur un périmètre qui dépasse le territoire de Blaison puisqu'elle signale que cette commune est à 3 lieues d'Angers. Il est probable qu'elle recherche sa clientèle sur Angers ou sa région, puisque c'est probablement là que sont les lecteurs des « Affiches d'Angers ». D'autant plus qu'elle recherche peu de personnes :

d'après l'avis de 1796 elle recherche deux ou trois pensionnaires de la première ou seconde jeunesse. Il est regrettable que nous ne sachions pas à quel âge cela correspond ! Ces quelques personnes correspondent peut-être au renouvellement des élèves. Certains partent et elle doit en recruter de nouveaux pour la rentrée. Cela explique une première publicité en juin 1796 suivi d'une deuxième en juillet 1798. Cette recherche d'élèves correspond à une nécessité économique puisqu'ils vont faire vivre sa pension qui serait – dit-elle – *à la portée de tous les citoyens* (juillet 1798).

Son programme marque une évolution entre 1796 et 1798. Si la base scolaire reste similaire – lecture, écriture, grammaire, orthographe, géographie et calcul – une différence notable apparaît, peut-être due à ce « *qu'elle fera avec les traitans telle composition qu'il semblera convenable* » (1798). Les négociations avec sa clientèle l'ont probablement conduite à ce « *qu'Elle montre aussi à coudre, filer et tricoter. Les bonnes moeurs et la morale sont la base de ses leçons* ».

Depuis l'édition de la brochure sur les écoles, nous connaissons un peu mieux cette institutrice et son environnement social. Dans un acte de décès à Blaison, du 6 thermidor an trois de la République (24 juillet 1795) « *a comparu la citoyenne française catherine Dudoüet agée de 53 ans, institutrice de cette commune, demeurant au bourg de Blaison...* (qui) *m'a déclaré que Nicolas-Honoré Lemeusnier, officier de santé⁴, mari de la citoyenne Jeanne Dudoüet sa soeur, demeurant au bourg de cette commune serait décédé...* ».

Françoise Dudoüet est donc intégrée à Blaison dans un réseau familial et son beau-frère Nicolas Lemeusnier (1744-1795) appartient à la petite bourgeoisie. Les deux neveux de Françoise Dudouet seront en particulier propriétaires de l'ancienne chapellenie de Soulaire pour Jean-Raoul Lemeusnier, chirurgien, et de La Perchardière-Est pour Pierre-Clément Lemeusnier.

Petit à petit, se précise le système éducatif créé sur le territoire de Blaison... mais, dans le cas présent il n'est peut-être pas destiné que pour les Blaisonnaises !

L. L.

4 . Médecin qui exerçait la profession médicale sans le diplôme de docteur